

Présents :

Représentants Mairie : DANSETTE Fatima, RAFFY Séverine, SICRE Valérie, PUNTEL Eric, APESTEGUY Chantal, CABROL Myriam, Marie-Christine MAUREL , Marina LACAZE

Représentants Parents : CAVALIE Sandrine, FONTAINE Pascaline, BOMPART Geneviève

Représentant Services Périscolaires : MOULY Virginie, POUDEROUX Stéphane, BESOMBES Jean-Marc, BRU Carine.

Représentant les enseignants : Viguier Fabienne.

Les différents points examinés ont fait l'objet d'une présentation sous forme de diaporama (voir pièce jointe).

Réflexion sur le vivre ensemble :

L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des enfants et des adultes en définissant un cadre et des règles respectueuses de chacun ainsi que des outils de renforcement positif.

Dans un premier temps, il est proposé de renforcer la communication avec les parents afin d'avoir une action pédagogique coordonnée. Il est proposé de leur signaler deux fois par semaine les comportements de leur(s) enfant(s), qui seraient inadaptés à la vie en collectivité pendant le temps périscolaire.

Les parents seront informés en amont d'ici fin avril de la mise en place de ce dispositif.

Point sur les travaux d'extension/réhabilitation de la cantine :

Le projet de réhabilitation de la cantine a été relancé ; les études ont repris et le conseil municipal a fait le choix d'une restructuration du bâtiment existant avec récupération de l'ensemble des espaces disponibles en rez de chaussée du bâtiment soit 250 m² et une extension de 145 m² à l'arrière du bâtiment avec renouvellement de l'ensemble des équipements de stockage, production et laverie. La consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre est en cours avec un objectif de travaux début 2022.

Il est rappelé que ce projet a été présenté lors du conseil municipal du 28 janvier 2021 et adopté par 14 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

Est évoqué la dangerosité de la traversée pour aller à la cantine.

A plusieurs reprises Mr Eric PUNTEL (gendarme à la retraite) s'est rendu sur place et a accompagné le transfert des enfants de l'école à la cantine. Il a été constaté que la visibilité est très bonne, que le ralentisseur installé diminue fortement la vitesse. A notre connaissance aucun incident n'a été relevé et le flux de véhicules est particulièrement faible.

Par ailleurs le personnel a été renforcé pour cette traversée et le trajet au niveau de la rue des Péroniers mis en place pour les enfants de primaire en période COVID a été supprimé ; la sortie des enfants se fait à nouveau par le portail d'accès principal.

La représentante des enseignants confirme que la traversée des enfants côté élémentaire ne présente pas de problématique de sécurité particulière. Elle précise que le souci se situe au niveau de la sortie côté maternelle ; les enfants plus inexpérimentés ne prennent pas toujours bien le virage pour rejoindre le passage piéton. Avec le renforcement en personnel, un adulte peut effectivement se mettre à cet emplacement pour éviter qu'ils ne s'engagent vers la rue des Péroniers.

La municipalité envisage d'installer une barrière supplémentaire au niveau de ce virage mais doit être pris en compte la problématique d'accès pour les secours.

Point sur le projet d'extension de la cour de l'école

Il s'agit à travers ce projet d'agrandir le périmètre de la cour des primaires d'environ 400 m² afin d'améliorer la qualité de vie à l'école.

Un mur de soutènement a été réalisé par l'entreprise GAIDE ; Les travaux de remblaiement sont en cours, réalisés par les agents techniques municipaux. Il s'agit maintenant de réfléchir aux travaux d'aménagement de la surface en intégrant les besoins et les pratiques quotidiennes des usagers (corps enseignants, enfants, personnel périscolaire) mais aussi les enjeux environnementaux.

Pour cela une démarche de concertation a été mise en œuvre : rencontre avec les enseignants, concours de dessin "Dessine moi la cour de tes rêves".

Le diaporama recense les différents besoins identifiés

- par les élèves dans le cadre du concours de dessin (27 dessins et 1 maquette) et le travail réalisé en classes de CM1/CM2 avec les enseignants.
- par les enseignants
- par le personnel du service périscolaire
- par les élus

En synthèse, les attentes se recoupent bien ; il s'agit d'identifier différents espaces :

- des espaces pour des temps calmes : lecture, discussion, exploration
- des espaces pour des jeux collectifs, de défoulement

et de prévoir des équipements : bancs, tables, cabanes, hôtel à insectes, cage de foot et des surfaces adaptées : surfaces dures mais perméables, pelouse, espaces végétalisés.

Plusieurs aspects complémentaires seront également pris en considération dans l'aménagement : point d'eau, accès direct à l'espace naturel extérieur, création d'une liaison directe entre les 2 cours maternelle/primaire.

Pour donner corps à cette définition des besoins, il est envisagé de solliciter l'appui du CAUE et éventuellement d'un prestataire (paysagiste) pour finaliser le plan, proposer des croquis et aider aux choix des matériaux et des plantes.

Les achats d'équipements et de jeux pourront se faire progressivement en fonction du budget disponible. Est évoqué la possibilité de solliciter l'APE pour l'achat de jeux complémentaires (subvention sollicitée auprès des banques).

Dans le cadre des échanges, est mis en avant la nécessité de rester vigilant sur : l'utilisation des copeaux de bois (comportement sous la pluie), des dalles enherbées, le choix des cabanes qui doivent être suffisamment ouvertes pour permettre la surveillance, l'intérêt de relier les 2 cours d'école.

Il est précisé que les jeux de raquette sont très mangeurs d'espace pour peu d'enfants sauf le ping-pong.

Les représentants des services périscolaires trouvent qu'il y a de bonnes idées et confirment que les enfants ont besoin d'endroits calmes (tables, cabanes) pour la lecture notamment mais aussi d'espaces de jeux de défoulement.

Les représentants des parents s'interrogent sur le besoin d'un préau supplémentaire.

Les enseignants n'ont pas mis en évidence ce besoin dans l'immédiat. Toutefois

l'aménagement de l'espace devra prévoir la possibilité d'en créer un dans quelques années.

Il est précisé que les préaux sont des endroits bruyants, des espaces contraints où les enfants ont peu d'activités à faire ; celui de l'école maternelle est très peu utilisé pour ces raisons.

Les enseignants et les enfants sont aujourd'hui plus en attente d'espaces ouverts, mais effectivement envisagent de ne pas se fermer la porte pour plus tard.

Afin de répondre à la demande des élèves de CM2 qui ont travaillé sur le projet et qui s'inquiètent de ne pas voir l'aboutissement du projet, les élus proposent d'anticiper l'aménagement du toit de la Gageothèque : installation de dalles surélevées (pour répondre au problème ponctuel d'une stagnation d'eau de pluie) recouvertes de pelouse synthétique, voile d'ombrage, table, plantation.

Questions diverses

Concernant la rédaction des comptes rendus des commissions, il est rappelé qu'ils n'ont pas vocation à être des procès-verbaux exhaustifs reprenant les propos de chacun mais bien une synthèse des échanges pour apporter aux parents les informations susceptibles de les intéresser.

Une question est posée sur le calendrier des travaux de la cantine et demande quelle organisation sera prévue pendant la durée des travaux du fait que l'équipe enseignante utilise la salle d'animation pour des activités sportives.

Les élus indiquent que ce point est étudié dans le cadre du projet avec nos partenaires techniques. Cette problématique sera intégrée dans l'organisation du chantier.

Les représentants des parents souhaitent savoir si les parents et/ou les enseignants participeront au questionnaire de satisfaction de fin d'année.

Il est effectivement prévu de réaliser un questionnaire auprès des parents pour optimiser le fonctionnement des services périscolaires. Toutefois le calendrier et la méthode n'est pas encore arrêté. Pour le moment, il était prévu une réunion de la commission périscolaire en juillet pour en analyser les résultats.

Pour information : La prochaine commission traitera du PEDT